



CONCOURS À L'INTERNE

POSTE DE PAR - PÉDAGOGIE

Mandat : 1 an avec possibilité de renouvellement, débutant en septembre 2026

Lieu de travail : À déterminer selon la personne retenue

Numéro de concours : 26-03-DSFS-14AVR

APTITUDES :

- Participer à l'équipe du Service spécialisé en déficience visuelle en tant que leader et exercer un leadership pédagogique auprès du personnel enseignant (organisation, faire cheminer les personnes qu'elle accompagne) ;
- Avoir une ouverture d'esprit envers les tâches additionnelles qui lui seront assignées au niveau du Service spécialisée en déficience visuelle ;
- Planifier et animer les communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) en assurant un leadership participatif ;
- Travailler en étroite collaboration avec la personne coordinatrice et les autres PAR du Service spécialisé en déficience visuelle ;
- Démontrer d'excellentes connaissances du fonctionnement du Service spécialisé en déficience visuelle ;
- Démontrer d'excellentes habiletés en accompagnement pédagogique du personnel enseignant.

EXIGENCES REQUISES :

- Brevet d'enseignement (certificat V) ;
- Au moins trois (3) années sous contrat permanent d'enseignement dans la province du Nouveau-Brunswick ;
- Faire partie de l'équipe Service spécialisé en déficience visuelle depuis au moins les 3 dernières années ;
- Posséder de très bonnes compétences en français, à l'oral et à l'écrit ;
- Posséder de très bonnes habiletés en leadership pédagogique et administratif.



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

**POSTE
DISPONIBLE**

TRAITEMENT :

Le traitement sera conforme aux dispositions de la convention collective en vigueur entre le Conseil de gestion et la Fédération des enseignants et enseignantes du Nouveau-Brunswick. L'entrée en fonction est prévue en septembre 2026.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre d'intention en posant leur candidature, celle-ci devra être obtenue par courriel à Annie.Lagace3@gnb.ca au plus tard le **14 avril 2026 à 16 h.**

Le numéro du concours doit être indiqué sur la demande.

IMPORTANT : Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.